Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Collège Jean Rostand de Thouars > Administration et vie du collège > Fonctionnement du collège

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-jean-rostand-thouars/spip.php?article1860 - Auteur: Webmestre



Reprise - Lundi 3 mai 2021

publié le 01/04/2021 - mis à jour le 10/05/2021

Cher Parent,

Lundi 3 mai 2021, les cours reprennent en présentiel au collège pour **tous les élèves** dans le strict respect du protocole sanitaire ci-joint.

Rappel : les parents doivent fournir deux masques chaque jour à leur enfant.

En prévision de fortes chaleurs, il est vivement conseillé d'apporter une petite bouteille d'eau et de prévoir un chapeau ou une casquette pour l'extérieur.

Une autorisation parentale annuelle pour les tests antigéniques (voir document ci-joint) sera donnée aux élèves lundi 3 mai. Ce document devra être complété et signé par vous. Votre enfant devra le rapporter au collège dès le lendemain.

L'équipe de direction

Documents joints

2021_05_03_protocole_sanitaire_jean_rostand (PDF de 319.1 ko)

2021-04-26_formulaire_d_autorisation_depistage_antigenique (PDF de 78.4 ko)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.